

**PROCÈS VERBAL ET
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 28 février 2017 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de
Mesdames Marylise BAILLEUL et Jacqueline CADET, Monsieur Alain KEMPYNCK,
absents excusés ayant donné procuration.

Madame Jennifer DELLA-RICCA, absente.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

=====

1) Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2017

Madame le Maire invite le Conseil à adopter le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité

2) Compte rendu des décisions prises par le Maire

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Concernant la décision n° 78, Monsieur Guillaume DELBARRE s'étonne qu'aucun appel d'offres n'ait été lancé. Madame LEFEBVRE répond que le montant ne le nécessitait pas. De plus, Monsieur WOZNIAK intervient souvent sur le secteur.

Concernant la décision n° 02, Monsieur DELBARRE demande s'il s'agit d'un contrat annuel ? Madame LEFEBVRE répond oui. Monsieur VERDOUCQ ajoute que tous les bâtiments ne sont pas équipés de la même façon.

Concernant les décisions n° 08 et 10, Monsieur DELBARRE demande si REVAL et URBYCOM sont 2 mêmes sociétés ? Monsieur VERDOUCQ répond qu'il s'agit d'un groupement de 2 bureaux d'études.

Concernant la décision n° 11, Monsieur DELBARRE souhaite des précisions. Madame LEFEBVRE répond qu'il s'agit de cloques sur la façade.

3) Utilisation de l'abattement de 30 % de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la loi du 21 février 2014 de la programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini les quartiers prioritaires de la ville, instauré les contrats de ville et la mobilisation de moyens pour le développement de ces quartiers.

A ce titre, les bailleurs sociaux possédant du patrimoine dans ces quartiers et ayant signé le contrat de ville porté par la Communauté d'Agglomération peuvent bénéficier d'un abattement de 30 % de la taxe foncière.

Madame le Maire invite donc le Conseil à approuver la mise en œuvre du dispositif et son programme d'action et l'autoriser à signer les conventions d'abattement de cette taxe foncière.

A la demande de Messieurs DUMONT et DELBARRE, la copie du programme d'actions sera envoyée.

Adoptée à l'unanimité

4) U.S.B. - Demande de subvention exceptionnelle

Madame Charline DENIS informe le Conseil de la demande de subvention exceptionnelle demandée par l'USB pour l'organisation du stage de Pâques qui se déroulera du 17 au 21 avril 2017 (10 € par enfant domicilié à BEUVRY).

Adoptée à l'unanimité

5) Vente d'une parcelle sis rue Jules Guesde cadastrée section AE n° 116

Madame Emmanuelle LEVEUGLE demande au Conseil d'autoriser la vente d'une parcelle sise rue Jules Guesde et cadastrée section AE n° 116 à Monsieur & Madame DELDIN d'Haillicourt pour un montant de 13 500 €.

Monsieur DELBARRE demande s'il n'est pas possible d'aménager en parking la parcelle AE n° 117, située à côté. Madame LEFEBVRE répond que le devenir de celle-ci n'est pas défini.

Adoptée à l'unanimité

6) Aménagement de la place Roger Salengro et ses abords – Demande de subventions

En vue de l'aménagement de la Place Roger Salengro, Madame le Maire propose au Conseil de solliciter la participation financière de différents partenaires.

Monsieur DELBARRE demande des précisions sur le projet. Madame LEFEBVRE répond que le projet sera présenté et discuté en commission travaux. Monsieur DELBARRE pense qu'il aurait fallu une concertation avec les riverains avant le vote des subventions. Madame LEFEBVRE répond qu'il s'agit d'une délibération générale de demande de subventions. Monsieur VERDOUCQ ajoute que comme d'habitude, le projet sera présenté aux riverains. Madame LEVEUGLE ajoute qu'une réunion publique sera organisée et que le conseil de quartier a d'ores et déjà été informé.

Adoptée à l'unanimité

7) Aménagement du bâtiment de l'ex-inspection départementale – Demande de subventions

Monsieur BEAUVOIS demande au Conseil de l'autoriser à solliciter des subventions complémentaires et d'adopter le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux du bâtiment de l'ex-inspection départementale.

Adoptée à l'unanimité

8) Animation « Nos Quartiers d'Été » - Subvention exceptionnelle

Madame Charline DENIS propose au Conseil de voter une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 900 € à l'association Léo Lagrange, gestionnaire de la manifestation la « Fête de l'Eau » organisée les 7 et 8 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité

9) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances – Avril 2017

Madame Charline DENIS propose au Conseil que les familles puissent inscrire à la semaine leurs enfants au centre de petites vacances de Pâques 2017.

Adoptée à l'unanimité

10) Ressources humaines – Rémunération des animateurs du centre de loisirs

Monsieur FIGENWALD informe le Conseil qu'il convient d'adapter les modalités de rémunération des animateurs des centres de loisirs compte tenu de la réforme statutaire applicable au 1er janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

11) Indemnités de fonction des élus

Suite à la parution d'un nouveau décret, Madame le Maire informe le Conseil que pour éviter de reprendre une délibération à chaque changement d'indice, il convient d'adopter une délibération précisant « indice brut terminal ».

Adoptée à l'unanimité

12) Ressources humaines – Recrutement saisonnier

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à autoriser le recrutement de 20 adjoints techniques ou administratifs pendant 2 semaines à raison de 20 h par semaine dans le cadre de l'opération Jobs d'Été. et celui de 4 agents saisonniers (au maximum) pour l'entretien du domaine public.

Monsieur Guillaume DELBARRE demande s'il s'agit uniquement de lycéens. Madame le Maire répond qu'il s'agit de lycéens ou d'étudiants.

Adoptée à l'unanimité

Avant de clore la séance, Madame le Maire rappelle l'inauguration de la Résidence des Mousquetaires le 1er mars 2017 à 17 h 00.